

À une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi
3^e jour de juin deux mille treize, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère.

Monsieur Jean-Guy Cadieux,
Monsieur Pierre La Salle,
Monsieur François Leblanc,
Monsieur Jean-Luc Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 165-2013

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Résolution n° 166-2013

Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les procès-verbaux du 6 et 13 mai 2013 soient adoptés tels que rédigés.

Résolution n° 167-2013

Approbation des comptes

ATTENDU QUE le conseil municipal a vérifié la conformité des listes de comptes obtenues précédemment;

ATTENDU QUE la directrice générale atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu des listes remises au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les listes des comptes soient acceptées :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

QUE les déboursés effectués par la municipalité pour le mois de mai 2013, sont définis comme suit :

Liste des comptes payés du mois de mai 2013	74 852,93	\$
Liste des comptes payés par Accès D Desjardins	25 229,29	
Liste des dépenses approuvées réunion du 22 avril 2013	100,00	
Liste des dépenses approuvées réunion du 6 mai 2013	5 950,26	
Liste des comptes à payer	72 307,10	
Total des déboursés du mois de mai 2013	178 439,58	\$

QUE les déboursés au montant de **178 439,58 \$** soient acceptés, tels que rapportés à la liste des comptes.

Finances au 3 juin 2013

Fonds d'administration :

- Au folio 5959 à la Caisse populaire Desjardins
de la Nouvelle Acadie

En placement : 100 000,00 \$

- Au compte courant : 789 513,36 \$

ADMINISTRATION

CORRESPONDANCE

Dépôt de la liste des correspondances

La directrice générale a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Jacques au cours du mois de mai 2013.

Résolution n° 168-2013

Les 27, 28 et 29 septembre 2013

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de Saint-Jacques et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Résolution n° 169-2013

Madame Diane Sourdif

Départ pour la retraite, le 31 décembre 2013

ATTENDU QUE Madame Diane Sourdif, préposée à l'accueil et aux perceptions, dépose une lettre annonçant son départ pour la retraite pour le 31 décembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le départ à la retraite de madame Diane Sourdif, et de lui transmettre une lettre d'accusé réception à cet effet.

Résolution n° 170-2013

Paiement facture DCA Comptable

États financiers 2012

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a mandaté les services de la firme DCA comptable agréé inc. pour effectuer l'exercice de vérification pour la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a reçu la facture # 3482 d'une somme de 12 500 \$ (plus taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de défrayer la facture pour une somme de 12 500 \$ (plus taxes) en date du 30 avril 2013.

Résolution n° 171-2013

Demande de subvention

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), pour l'année 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'estimation des travaux projetés sur la rue de Port-Royal soit acheminée aux instances gouvernementales concernées en vue de l'obtention d'une aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal, à savoir :

PULVÉRISATION, PAVAGE ET ACCOTEMENT

Rue de Port-Royal

± 65 000 \$

ET de mandater madame Josée Favreau, directrice générale, pour signer tout document relatif à la demande, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 172-2013

Paiement de facture

Castonguay, Robitaille, Harnois, arpenteur

Description technique (parc des cultures)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a mandaté les services de la firme Castonguay, Robitaille, Harnois pour procéder à une opération cadastrale et de lotissement (réf. résolution n° 356-2012) dans le futur parc des cultures;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a reçu la facture # 4738 d'une somme de 3 300 \$ (plus taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de défrayer la facture pour une somme de 3 300 \$ (plus taxes) en date du 21 mai 2013.

Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un immeuble

Avis de motion est donné par monsieur Claude Mercier qu'à une séance ultérieure sera présenté, pour adoption, un règlement d'emprunt portant le numéro 249-2013, qui abroge et remplace le règlement numéro 248-2013, pour procéder à l'acquisition d'un immeuble localisé au 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud, et autorisant un emprunt pour en payer le coût.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil à une séance ultérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE).

Monsieur Pierre Beaulieu, maire, répond aux questions des contribuables présents.

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

PROJET PARC DES CULTURES

Résolution n° 173-2013
Résultat des soumissions 2013
Parc des cultures (volet électricité)
Dossier : # M9817-00

Soumissions reçues et ouvertes le jeudi 9 mai 2013, à 11 h 01.

Serge Landry électrique inc. 33 920 \$ plus taxes applicables

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le conseil municipal accepte la soumission de Serge Landry, électrique inc., étant seul soumissionnaire, au montant de 38 999,52 \$ taxes incluses, et l'ensemble des coûts et clauses décrits à l'intérieur du devis et bordereau de soumission en date du 8 mai 2013.

Résolution n° 174-2013
Résultat des soumissions 2013
Parc des cultures
Plantation (projet arboretum)

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le conseil municipal accepte la soumission de Eau fil des saisons, pour un montant de 10 600 \$ (taxes incluses), pour effectuer les travaux de plantation d'arbres et d'arbustes pour le projet d'arboretum, qui sera situé dans le parc des cultures (réf. soumission en date du 1^{er} mai 2013).

(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 175-2013
Résultat des soumissions 2013
Parc des cultures
Base de béton (monument commémoratif/cabanon)

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le conseil municipal accepte la soumission de Béton

Raphaël, au montant de 5 800 \$ plus taxes, pour effectuer les travaux d'implantation d'une base de béton pour le monument commémoratif de la déportation Acadienne et la base du cabanon, dans le parc des cultures. (*Réf. soumission en date du 6 mai 2013*) (*Crédits budgétaires disponibles à cet effet*)

Résolution n° 176-2013

Fauchage des abords de routes

Été 2013

Municipalité de Saint-Jacques

Soumissions reçues (Résultat 15 mai 2013) :

9206-2594 Québec (M. Martin Gariépy)	2 200 \$/par année (2 coupes)
Les Gazons verts enr. (M. Langlois)	2 400 \$/par année (2 coupes)
Jean-Claude Martel	2 400 \$/par année (2 coupes)

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à majorité des conseillers présents que la cotation de M. Martin Gariépy soit acceptée pour un montant de 2 200 \$/par année, pour 2013, pour environ 40 heures de travail, et ce, dans le but d'effectuer le fauchage des abords de rues situées sur le territoire de la municipalité de Saint Jacques, le tout tel que décrit dans la cotation reçue le 6 mai 2013.

QUE les travaux reliés à la première coupe soient complétés avant le 1^{er} juillet 2013 et les travaux relatifs à la deuxième coupe devront être approuvés par le conseil au préalable.

QU'un suivi des travaux soit assuré par le service des travaux publics.

(*Messieurs Jean-Guy Cadieux, Claude Mercier et Pierre La Salle votent contre*)

Résolution n° 177-2013

Embauche des étudiants

Travaux publics et entretien des parcs (horticulture)

ATTENDU QUE des offres d'emploi ont été publiées par le biais du journal L'Action, édition du dimanche 12 mai 2013, dans le bulletin le Jacobin d'avril 2013 et sur le site Internet du réseau d'information municipale et de la Municipalité de Saint-Jacques, annonçant deux (2) postes étudiant(e)s disponibles, à partir de juin 2013, pour une durée d'environ quinze (15) semaines;

ATTENDU QUE la directrice générale dépose au conseil un rapport et recommande la candidature de monsieur Gabriel Lajeunesse et de monsieur Félix Poisson;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que messieurs Gabriel Lajeunesse et Félix Poisson soient engagés à titre d'étudiants journaliers aux travaux publics et à l'entretien des parcs et terrain de jeux, pour l'été 2013, et que la rémunération et les conditions d'emploi soient celles établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

- Début de l'emploi : 3 juin 2013;
- Durée de 8 à 15 semaines (peut varier selon date de la rentrée scolaire);
- Disponibilité pour la fête nationale du Québec, le 24 juin 2013.

Résolution n° 178-2013

Pavage rue de Port-Royal

Demande de prix sur invitation

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire le revêtement de béton bitumineux sur la rue de Port-Royal;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est inférieure à 100 000 \$ et que la Municipalité peut procéder par demande de prix sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la directrice générale procède à des demandes des prix sur invitation auprès des entrepreneurs qualifiés.

QUE les invitations soient acheminées et que les soumissions soient reçues au plus tard le 28 juin 2013, à 11 h, à la Mairie de Saint-Jacques, et que l'ouverture soit prévue le même jour, au même endroit à 11 h 01.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Résolution n° 179-2013

Bordures de béton – Rue de Port-Royal

Demandes de prix sur invitation

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire exécuter des travaux de construction de bordures de béton dans le secteur de la rue de Port-Royal;

ATTENDU QUE l'estimation des coûts est inférieure à 100 000 \$ et que la Municipalité peut procéder par demandes de prix sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale procède à des demandes des prix sur invitation auprès des entrepreneurs qualifiés.

QUE les invitations soient acheminées et que les soumissions soient reçues au plus tard le 28 juin 2013, à 11 h, à la Mairie de Saint-Jacques, et que l'ouverture soit prévue le même jour, au même endroit à 11 h 15.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Résolution n° 180-2013

Clôtures (puits, caserne, CCVC)

Soumissions reçues de Les Clôtures M.T. inc.

Puits	2 501,25 \$
Caserne	1 550,00 \$
Centre culturel du Vieux-Collège	822,50 \$

(Plus taxes applicables)

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les soumissions de Les Clôtures M.T. inc. soient acceptées, au montant de 4 873,75 \$ (plus taxes).

(Le tout tel que décrit à l'intérieur de la proposition en date du 13 mai 2013).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution n° 181-2013

Entente relative de fourniture de services concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie entre la Municipalité de Saint-Jacques et la Municipalité de Saint-Liguori

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter l'entente relative de fourniture de services concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie avec la Municipalité de Saint-Liguori.

QUE Monsieur le maire Pierre Beaulieu ainsi que madame la directrice générale Josée Favreau soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

HYGIÈNE DU MILIEU

Appel d'offres – Projet de réfection à l'usine d'épuration

Dossier reporté à une séance ultérieure.

Résolution n° 182-2013
Dossier #JOL-00050977-A0
Les Services exp inc.

Réfection de l'usine d'épuration

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la facture de Les Services exp inc. au montant de 7 400 \$, plus taxes applicables, pour les honoraires professionnels dans le dossier numéro JOL-00050977-A0, concernant les travaux de réfection de l'usine d'épuration (réf. facture #149358). *(Réf. résolution #072-2013)*

URBANISME

Résolution n° 183-2013
Dépôt du rapport du CCU
Du 23 mai 2013

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le dépôt du rapport du CCU du jeudi 23 mai 2013.

Résolution n° 184-2013
Demande de dérogation mineure (zonage)
2893 rang Saint-Jacques

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure reçue de monsieur Gaétan Morasse et madame Isabelle Deslandes s'apparente plus à une demande de modification au règlement de zonage numéro 55-2001;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la demande de dérogation mineure de monsieur Gaétan Morasse et madame Isabelle Deslandes, pour le 2893, rang Saint-Jacques, soit refusée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 23 mai 2013.

Résolution n° 185-2013
Demande de dérogation mineure (demande de lotissement)
Rue de Port-Royal (Lot 4021456)

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la demande de dérogation mineure (lotissement) de monsieur Edmond Fournier, pour le lot #4 021 456 situé rue de Port-Royal, soit acceptée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 23 mai 2013, conditionnellement à :

QUE Monsieur Fournier doit se soumettre aux normes de construction pour cette zone;

QUE l'installation d'une nouvelle entrée d'eau demeure aux frais du demandeur.

Demande d'appui, CPTAQ

Sintra inc.

Municipalité de Saint-Jacques

Dossier reporté à une séance ultérieure.

LOISIRS ET CULTURE

Résolution n° 186-2013

Embauche d'une monitrice supplémentaire

ATTENDU QU'un nombre important d'inscriptions a nécessité l'ajout d'un groupe supplémentaire au camp de jour 2013, et qu'à cet effet, la directrice générale doit procéder à l'embauche d'une monitrice supplémentaire avant le début des activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter l'embauche d'une monitrice supplémentaire, au camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE la technicienne en loisirs soit autorisée à procéder à la sélection des curriculums vitae reçus et aux processus d'entrevues.

VARIA

Renonciation à l'avis de convocation

Séance spéciale du 5 juin 2013, 19 h

La directrice générale informe le conseil municipal qu'une séance spéciale sera tenue le 5 juin 2013, à 19 h, à la Mairie de Saint-Jacques.

En vertu de l'article 156 du Code municipal, tous les membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation et consentent à ce que cette assemblée soit tenue et acceptent à l'avance toutes les questions à l'ordre du jour qui seront discutées au cours de cette assemblée, ou à tout ajournement.

PÉRIODE DE QUESTIONS (DEUXIÈME PARTIE)

Résolution n° 187-2013

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit levée à 20 h 25.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre Beaulieu
Maire